



Département de la Haute-Garonne

**Mairie de  
GOURDAN-POLIGNAN**

**Nombre de Conseillers :**

en exercice	15
présents	14
votants	15

**OBJET :**

Election des membres  
du conseil  
d'administration du  
Centre Communale  
d'Action Sociale  
(CCAS)

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-  
Préfecture de Saint-  
Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 01/04/2026

ID : 031-213102247-20260331-DEL\_2026\_02\_05-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2026-02-05

L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un mars, à 20 heures.

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick SAULNERON, Maire.

Présents : M. SAULNERON, Mme BRESSOLE, M. CAPELLE, M. COLLA, Mme DELTOUR, M. DESERT-LACAY, Mme DUPLAN, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, Mme GEVREY, M. JORDA, M. LARQUE, Mme RENAUD

Absents excusés : M. JULLIA (procuration à M. SAULNERON)

Absents non excusés :

Vu les articles L.123-6 et L.123-7 du code de l'action social et des familles,

Considérant que le conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) comprend : le Maire, Président de droit, 8 membres maximum élus au sein du conseil municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel et de 8 membres maximum nommés par le maire parmi des personnes non membres du conseil municipal et nombre égal à celui des membres issus du conseil municipal,

Considérant que le conseil municipal est libre de fixer le nombre de membres, compris entre 8 et 16,

Considérant la liste A, composée de Mme Marie-France FAVAREL, Mme Annie RENAUD, M. Thierry DESERT-LACAY, Mme Corinne BRESSOLE, M. Christian FRATUS, Mme Manon DUPLAN, Mme Anne-Laure DELTOUR, M. Burno JORDA,

Considérant la liste B, composée de Mme Anne-Marie ECHEVARNE et M. Serge LARQUE,

Entendu l'exposé de son Adjointe au Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de fixer à 16 le nombre des membres du conseil d'administration du centre d'actions sociales,
- de procéder à l'élection à mains levées,

Premier tour de scrutin :

Suffrages exprimés :

A obtenu :	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	Total
Liste A	13	6	1	7
Liste B	2	1	0	1

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le 01/04/2026

ID : 031-213102247-20260331-DEL\_2026\_02\_05-DE

SLO



Sont élus délégués titulaires :

- Mme Marie-France FAVAREL
- Mme Annie RENAUD
- M. Thierry DESERT-LACAY
- Mme Corinne BRESSOLE
- M. Christian FRATUS
- Mme Manon DUPLAN
- Mme Anne-Laure DELTOUR
- Mme Anne-Marie ECHEVARNE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.